

Réunion du 5 décembre 2024 20h 30 salle du conseil

Étaient Présents: ADENOT Loïc, MAURY Corine, MAURY Gérard DELAGNES Claude, LASCOMBES Éric, SCHAEFFER Marguerite, DURAND Valerie.

Étaient Excusés: VANDERWALLE Pascal, BONNEVAL Laura, ANTOINE Yohan,

Étaient Absents : BATTISTON Jennifer

Monsieur DELAGNES a été désigné secrétaire de séance

Approbation du PV de la précédente réunion du 24/10/2024 :
Unanimité

Tarifs location salle polyvalente:

Les tarifs 2024 sont reconduits pour 2025 dans leurs intégralités.

Des modifications sont apportées aux conditions d'octroi des réservations pour les associations :

2 gratuités de réservation par an au lieu d'une.

Les associations bénéficiant de ces gratuités sont nommés :

Comité des fêtes de Loupiac, Association la Chasse, Loupiac informatique, MInja PITCHOU, La Cantarelle, ainsi que des associations intercommunales : Cercle de l'amitié, AMAS, ACAP.

6 Votes pour, 1 abstention

Convention servitude ENEDIS/MAIRIE

Un important projet de dépose des lignes moyenne tension est prévu sur la commune avec des modifications à venir sur la création et remplacement de poste de tension.

2 zones sont concernées :

- Le bourg, les bernadous, le Mas

- Le Mas, les Scapelles, le touroucou, le château, le Treil et la Toulousie

3 postes de transfert prévus à Lauzies, Au bernadous et au Scapelles.

Les travaux sont programmés à l'horizon 2026.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer les 3 conventions avec Enedis.

Subvention exceptionnelle APPE pour 2024:

Une subvention exceptionnelle de 240 euros pour 2024 est proposée pour l'association APPE (Association Payracoise des Parents d'élèves)

Unanimité

Projet d'investissements 2025

Reprise pour 2025 de projet non réalisé en 2024, La restauration des 2 toits des puits communaux du Treil et du bourg.

-Préparation d'études sur la faisabilité du projet de panneaux voltaïque sur le toit de la salle polyvalente.

Contact avec une entreprise du nord du Lot pour un premier chiffrage de l'installation des panneaux.

Etude aussi sur la solidité de la structure qui doit supporter les panneaux.

- Débat sur la possible acquisition de la parcelle et de la grange à coté de l'atelier communal, le conseil municipal est favorable à cette

proposition d'acquisition du bien et autorise le Maire à poursuivre les transactions avec le vendeur.

Questions diverses :

Information du Maire sur de nouvelles taxes concernant la facture d'eau

2 nouvelles redevances :

- 0,32 € par M3

- 0.35 € par m3 avec un taux de modération de 0.20 pour 2025 soit 0.07 € par M3

Décision du Maire : sans objet

Fin de la réunion 22h 45